

# La PLANIFICATION « ardente obligation » et INSPIRATION pour aujourd'hui

Un exemple fondamental de décollage économique : le Plan français entre 1946-1947 et 1970, période pendant laquelle tous les objectifs nationaux que le pays s'était fixés furent atteints. La planification, la démarche planificatrice, a été par deux fois suivie non par « goût » ou par « préférence », mais parce qu'elle était le seul moyen d'assurer une reprise. En 1947-1953, la première fois, il s'agissait de faire repartir les secteurs économiques de base, le fondement même de l'économie. En 1958-1959, la deuxième fois, il s'agissait de sortir de l'état de banqueroute financière de la IV<sup>e</sup> République et de la « logique de guerre » du conflit algérien. Dans les deux cas, l'idée de planification est associée au nom de Charles de Gaulle, qui se trouva au pouvoir en ces deux moments d'inflexion historique.

## LA PLANIFICATION GAULLIENNE

La planification peut être considérée comme la réponse à une menace contre l'existence de nos nations et de nos sociétés, contre l'existence de l'humanité et donc comme l'instrument du salut, pour utiliser la terminologie gaullienne. De Gaulle l'exprimait ainsi : « *Nous voulons donc la mise en commun de tout ce que nous possédons sur cette terre, et pour y réussir il n'y a pas d'autre moyen que ce que*

*l'on appelle l'économie dirigée* ». (Discours prononcé à Lille, le 1<sup>er</sup> octobre 1944).

Cependant, « dirigisme » ne veut pas dire suivre une direction prédéterminée suivant une logique préétablie, continue de Gaulle, « *les grandes affaires humaines ne se règlent point uniquement par la logique, il y faut l'atmosphère que seule peut créer l'adhésion du sentiment* ».

### *Le plan était le seul moyen d'assurer une reprise*

Ainsi, la conception gaullienne de la planification, d'une économie dirigée, n'est pas celle d'un chemin pré-défini allant d'un ordre donné « A » à un ordre donné « B », à la Bonaparte ou à la soviétique, mais le rassemblement volontaire de tous les efforts nationaux, « l'affection du pays tout entier » pour l'accroissement des ressources communes c'est-à-dire de la « richesse nationale » et de la « densité de population » - le nombre croissant d'êtres humains pouvant vivre de cette richesse.

Ainsi apparaît dans ces années-là, en France, une voie originale. De Gaulle, le 4 février 1965, dans l'une des fameuses conférences de presse tenues au palais de l'Élysée souligne : « *Nous ne nous livrerons plus à la discrétion effrénée du capitalisme libéral, et personne ne croit que nous nous soumettrons jamais à la tyrannie écrasante du communisme totalitaire* ».

Pour comprendre d'où vient cette inspiration, il faudrait retracer la convergence de deux grandes sources :

▪ d'une part, celle de l'Académie des Sciences de Leibniz, de Colbert, de Papin

**PIERRE  
CARON**



**| Louis Armand**

et de Huyghens, passant par l'Ecole polytechnique, Monge, Lazare Carnot et l'Abbé Grégoire, jusqu'à Pasteur, Jaurès et l'enseignement scientifique mutuel en France ;

▪ d'autre part, la doctrine sociale de l'Eglise depuis Rerum Novarum de Léon XIII, et plus concrètement l'histoire des relations entre Charles de Gaulle, Paul VI, Jacques Maritain et Jacques Rueff, c'est-à-dire le combat du thomisme français et de sa conception de l'*humanisme intégral* contre la dualité spirituel-matériel et contre, en particulier, le « dualisme cartésien ».

La trame d'une « planification terrestre », reflet du mandat de Dieu, court en effet dans les encycliques pontificales, par exemple dans *Mater et Magistra*, qui fixe « aux pouvoirs politiques une action d'orientation, de stimulant, de suppléance et d'intégration », et jusqu'à *Centesimus Annus*.

Écoutons encore, dans la France de 1962, l'adversaire le plus estimé du général de Gaulle, Pierre Mendès France, écrire alors dans sa *République moderne* (en citant *Mater et Magistra*) :



**Jacques Rueff** |

*« Chacun reconnaît aujourd'hui que l'Etat est responsable de l'évolution économique, qu'il lui appartient de lutter contre les crises et le sous-emploi, de stimuler et de coordonner les efforts en vue de l'expansion et du progrès communs. Personne ne peut plus défendre sincèrement le libéralisme du dernier siècle, personne ne croit plus à la valeur de la vieille formule :*

*« Laissez faire, laissez passer ». Elles [les institutions de l'état] doivent constituer un ensemble cohérent dont les différentes parties, au lieu de se contrarier et de se neutraliser, comme ce fut souvent le cas, se renforcent, se complètent et se soutiennent les unes les autres. Cet ensemble, c'est le Plan ».*

Cela veut donc dire que, d'abord, la planification à la française se définit par un volontarisme et par une double négation : négation du « laissez faire, laissez passer » libéral, et négation de « l'écrasement des individus » communiste.

Le Plan « rassemble », et ménage l'entente et l'harmonie élémentaire entre toutes les catégories sociales, tous les citoyens. Écoutons De Gaulle, le 4 février 1965 : « *Sous peine de déséquilibre, il importe au moins [avec le Plan] que toutes les catégories avancent en même temps que l'ensemble, et que chacune ait sa part* ».

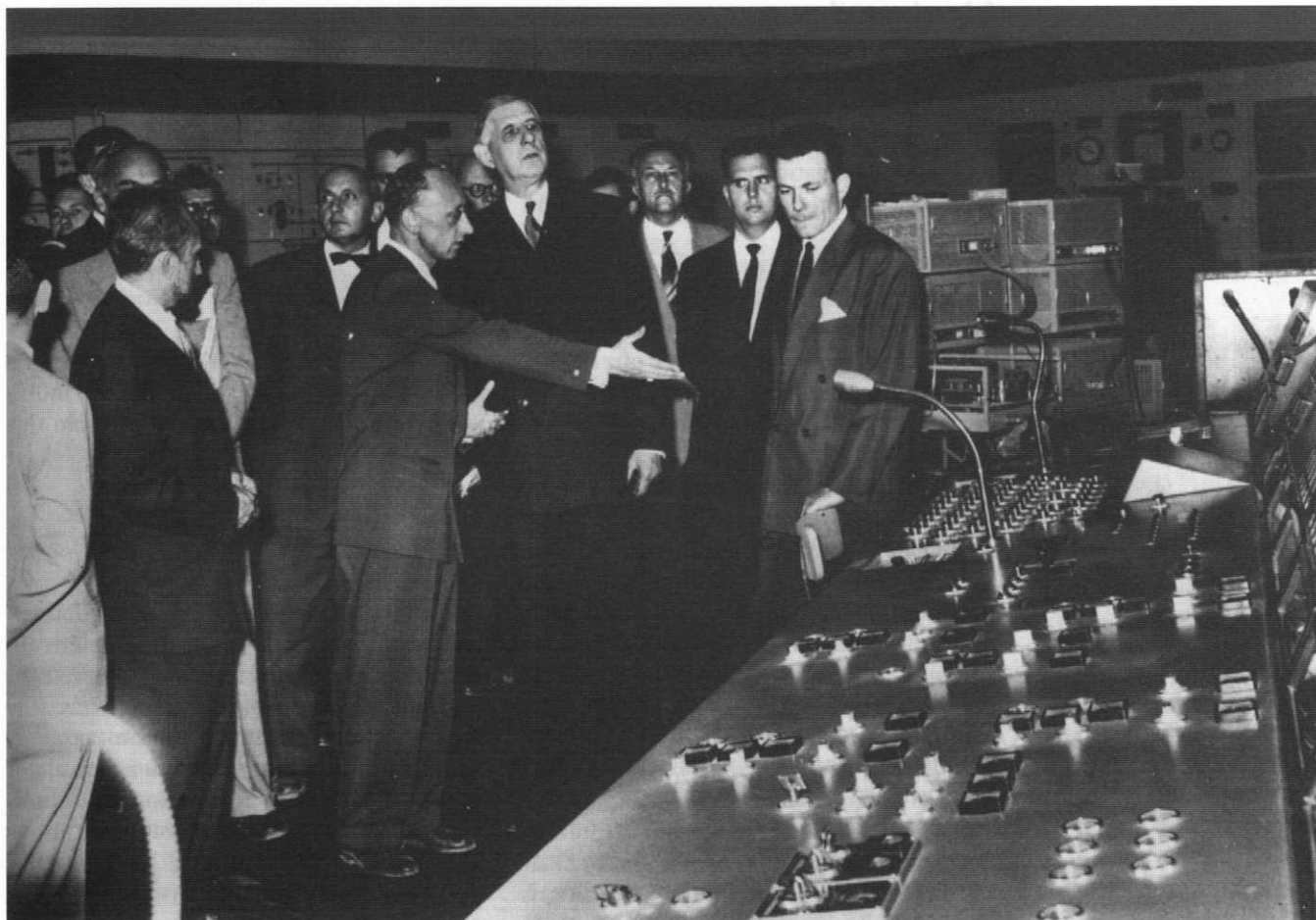
Dans cette conception, le Plan, la planification, est ce qui établit le « juste contrat » entre l'un – le « tout », l'Etat – et le multiple – les individus – composant la nation, pour assurer la mission commune, l'essor continu des pouvoirs productifs et des connaissances humaines.

Le « sujet » du Plan, c'est l'accroissement de la connaissance humaine, à travers les chiffres ou les taux de croissance comptables.

C'est pourquoi, dans la conception gaullienne et dans celle de notre premier Commissariat au Plan, la planification n'était pas impérative, mais « indicative », à l'opposé du modèle soviétique. La planification est indicative car elle « indique » la direction vers laquelle doit aller la nation : elle n'écarte pas le paradoxe de l'un et du multiple, elle s'efforce de le résoudre. C'est ici l'aspect positif, le volontarisme, dépassant la double négation – ni libéralisme, ni communisme – dont parlait de Gaulle.

C'est pourquoi, indicative et non impérative, cette planification est une « ardente obligation », horizon pour toute la nation et pour chaque individu. Elle respecte le libre-arbitre : il y a « obligation », mais obligation qu'en principe chacun s'impose à soi-même. Dans son idéal, est un *magistère d'influence*, un processus éducatif pour toute la nation, l'expression économique de ce que Gaspard Monge et Lazare Carnot appelaient *l'instruction civique*.

La planification française a tenté de respecter et de promouvoir la capacité créatrice des individus, en l'organisant pour le bien commun.



## QUELQUES ASPECTS FONDAMENTAUX

### 1. La définition des « priorités de la nation »

Dans le premier Plan (1947-1953), il s'agissait de reconstruire les fondements mêmes de notre économie. Pour les plans suivants, des « vecteurs scientifiques » et technologiques furent retenus, dont les plus fameux restent le charbon et l'acier, les programmes aérospatiaux et enfin l'électronucléaire.

Le principe, rarement explicité mais toujours présent, était d'organiser un processus continu entre découvertes scientifiques et applications industrielles.

De la découverte scientifique, reposant sur des principes physiques nouveaux, l'on passe aux technologies avancées, découlant de ces découvertes, jusqu'aux applications industrielles développant ces technologies à un niveau de masse et les introduisant sur le marché.

**« L'Etat est responsable de l'évolution économique »  
Pierre Mendès-France, 1962**

Ce processus « science-technologies multiples-industrie » n'est autre que celui de cette création française – franco-allemande et franco-américaine, pour être plus exact – des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, l'économie polytechnique. Dans cette conception, l'économie se trouve organisée autour de l'introduction constante de technologies nouvelles, la portant constamment de paliers relativement inférieurs à des paliers relativement supérieurs de productivité, ces derniers devenant à leur tour « inférieurs » au regard d'une technologie nouvelle encore plus productive. Suivant cette démarche, ce que l'on doit « planifier », ce n'est pas une somme de technologies TA, TB, TC... prises une à une, mais la continuité du processus TA→TB, TB→TC, TC→TD, et ainsi de suite.

Le problème, et nous y reviendrons, consiste à engendrer des technologies discontinues entre elles, des « discontinuités », en développant des « séries » ordonnées par un principe supérieur.

**De Gaulle en 1963**

